

BREVES : 36 DERNIERES

Novembre 2023

EDITO

Les retraités maltraités

Une fois encore, le gouvernement veut faire des économies sur le dos des retraités. Cette fois, c'est aux retraités de la fonction publique qu'il s'en prend avec la suppression des chèques vacances.

En effet, depuis le 1^{er} octobre les chèques vacances sont réservés aux seuls agents en activité. Jusqu'à présent l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) permettait aux retraités de se constituer un plan d'épargne et de bénéficier d'une aide de l'état en fonction de son quotient familial.

Pour les retraités hors de la fonction publique, leur situation actuelle ne change pas. Si le CE de leur entreprise est adhérente aux chèques vacances, ils pourront toujours en faire profiter leurs membres.

Pour être complet sur ce point, les retraités de FranceTélécom-Orange continueront jusqu'à nouvel ordre, à bénéficier des chèques vacances et de l'abondement lié au QF du fait qu'ils sont gérés par le CSE d'Orange et non par l'état.

Guy MARTINEZ

CALENDRIER DES MARCHES DU MARDI :

- Les 3, 10, 17, 24 et 31 oct. et 7 nov. départ du carrefour **Chandaire-Berthommiers** à 14h15.
- Les 14, 21 et 28 nov. ainsi que les 5, 12, et 19 déc. départ du carrefour **Piery** à 14h15.
- Les 02, 09, 16 et 23 janvier 2024 départ du parking de l'ex-piscine à **vagues** à Châteauroux à 14h15.
- Les mardi 30 janvier 2024 et 06 février 2024 départ du parking derrière la piscine **BALSANEO** à 14h15.

PROJET INTER-GROUPE (36-24) :



C'est à notre tour d'organiser la rencontre avec nos amis de la Dordogne. L'an dernier ils nous avaient préparé trois jours qui sont gravés dans la mémoire des participants. A nous, aujourd'hui, de relever ce défi bien que la barre soit très haute.

Nous les recevrons du 31 mai au 2 juin. Le programme est en cours d'élaboration et vous sera communiqué prochainement.

LES SORTIES CHAMPETRES :

2 sorties champêtres sont à l'étude :

- Aigurande le 28 mars
- Le Menoux en mai

Les précisions seront données sur notre prochain bulletin.

LA GALETTE DES ROIS :

Le 4 janvier, rendez-vous à 14h00 à la salle des fêtes **Barbillat Touraine** pour notre traditionnelle galette des rois. Pour votre inscription, utilisez le coupon-réponse joint **avant le 20 décembre**.



LA BELOTE :

Notre concours annuel de belote se déroulera le 8 février à 14h00 dans la salle Madeleine Sologne. Participation de 10,00€ par personne et inscription par le coupon joint **avant le 5 février**.

LE LOTO :

Jeudi 14 mars 14h00 dans la salle Madeleine Sologne. Participation de 10,00€ pour 3 cartons. Inscription par le coupon joint **avant le 11 mars**.



LA FERME DE L'AGE :

Le 28 septembre dernier, nous avons visité « la ferme de l'Age » à Diors. Nous avons découvert la culture de la lavande grâce à deux agriculteurs de l'Indre qui viennent de se lancer dans cette nouvelle aventure. Les participants ont pu acquérir les produits « fait maison » : huiles essentielles, eau florale de lavande etc... Tous les commentaires qui nous sont parvenus après cette visite nous ont fait part de leur très grande satisfaction tant de la part des participants que des cultivateurs. Le « bouches à oreilles » faisant son office nous avons déjà reçu des demandes pour une nouvelle visite de la ferme que nous organiserons au printemps prochain. Les informations feront l'objet d'un prochain article de notre bulletin.

SENIORS EN VACANCES :

Notre séjour « Séniors en Vacances » 2024 est, aujourd'hui, complet. 57 participants dont 25 ayants-droit aux aides ANCV sont inscrits à ce jour. Une liste d'attente est ouverte pour permettre de combler d'éventuels désistements.

Pour information : dans le tableau ci-dessous vous trouverez les conditions fiscales pour bénéficier de l'aide ANCV 2024. En fonction de vos parts fiscales, si votre revenu net imposable est inférieur aux montants affichés, vous êtes éligibles aux aides.

Nombre de parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable en €											
Personne seule	15991	21 380	26 768	32 157	37 545	42 934	48 322	53 711	59 099	64 488	69 876
Couple marié ou pacsé	-	-	30 186	35 575	40 963	46 352	51 740	57 129	62 517	67 906	73 294

Seuils d'imposition, Direction générale des finances publiques, Déclaration des revenus 2022, Brochure pratique 2023

LES VOYAGES 2024 :

Découverte de Madère du 16 au 23 mai 2024. A ce jour, nous comptons 48 inscrits (37 pour le groupe 36 et 11 pour le groupe 18) ce qui nous permet de confirmer le tarif de 1689,00€ par personne. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à Jean-Paul TISSIER au 06.86.75.25.65 ou par mail à jean-paul.tissier0@orange.fr.

Canada/USA

Départ prévu le 24 septembre 2024 pour 14 jours avec incursion aux USA.

Le tarif est de 4895,00€ par personne.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à Jean-Paul TISSIER au 06.86.75.25.65 ou par mail à jean-paul.tissier0@orange.fr.

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE 2024 :

L'AD 2024 se déroulera, comme l'an passé, dans les locaux du lycée technique Philibert VRAU sur le site de la Martinerie **le jeudi 7 mars**. Retenez bien cette date. Toutes les informations seront détaillées dans le prochain bulletin.

BON ANNIVERSAIRE :

Le 25 octobre dernier, nous avons eu le plaisir de fêter le centenaire de Marcelle BESSON. La mairie de Châteauroux était représentée par Mme RUET, adjointe au maire déléguée aux personnes âgées.

C'est une adhérente à l'esprit vif et dotée d'une mémoire impressionnante que nous avons rencontrée.

Après une longue carrière à France Télécom, elle a rejoint l'ANR à sa retraite, en 1988 et nous est restée fidèle depuis lors.



BON A SAVOIR :

Définition du changement climatique :

Le changement climatique correspond à une modification durable du climat au niveau planétaire ou de ses divers climats régionaux. S'il peut être dû à des phénomènes naturels, tels que des variations de l'activité solaire par exemple, il résulte depuis le milieu du XIXe siècle d'une augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, engendrée par les activités humaines.

Les effets du réchauffement climatique : des impacts visibles et mesurés

En modifiant les équilibres naturels (températures, cycle de l'eau, courants marins et aériens...), le dérèglement climatique est responsable de perturbations importantes. Parmi les conséquences les plus immédiates : l'augmentation de la fréquence, de la durée et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes (inondations, tempêtes, cyclones, sécheresses et feux de forêts, épisodes caniculaires...)

D'autres phénomènes à évolution plus lente sont aussi perceptibles : la fonte des glaces et l'élévation du niveau des mers, l'érosion progressive des côtes, la désertification, la raréfaction des ressources, le bouleversement des écosystèmes et la disparition de certaines espèces.

Ces impacts peuvent être très différents d'une région à l'autre, mais ces phénomènes climatiques concernent toute la planète et s'intensifieront au cours des prochaines décennies.

Bonnes fêtes de fin d'année

REMUE MENINGES

Niveau Expert

Résultat grille de septembre

8	6	5	4	1	3	7	9	2
7	9	1	2	5	6	8	4	3
2	3	4	8	9	7	6	1	5
1	5	3	6	8	9	4	2	7
9	8	2	5	7	4	3	6	1
6	4	7	1	3	2	9	5	8
4	7	8	9	2	1	5	3	6
5	2	9	3	6	8	1	7	4
3	1	6	7	4	5	2	8	9